



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le DIX JUILLET.

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 27 juin et le 5 juillet 2023 Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 19 – Votes pour : 19 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : S. ALLEG – G. BARRA – A. MAGNIN MELOT - R. MARTEL TRIGANCE - B. MONTAGNE – Adjoints

J.M. BAGNIS - E. BISQUE LAVORGNA - A. CARRU MARTEL- J. DUBOIS - J.L. GIRAUD - J. HENSELER -

C. MENARD - N. PIGAGLIO - A. RASKIN Conseillers Municipaux

Absents excusés : M. BODY, N. DEDULLE LELUIN (pouvoir à S. ALLEG), S. LAINE (pouvoir à A. MAGNIN MELOT), E. MENUT (pouvoir à J.L. GIRAUD), N. PERRICHON, J. RAYNAUD, M. RAYNAUD (pouvoir à C. BOUGE)

Absents non excusés : M. MARTEAU

ESPACE CULTURE JEUNESSE LOT 4 : MENUISERIES INTERIEURES AVENANT 2

VU le Code de la commande publique.

CONSIDERANT que les marchés publics de travaux pour la réalisation de l'espace culture jeunesse ont été notifiés, le 25/11/2021 avec une date de début des travaux au 8/12/2021 et une préparation de chantier prévue dans le cahier des charges de 4 semaines.

Que le lot 4 concernant les travaux de menuiseries intérieures a été attribué à B Agencement, pour un montant après négociation de 53.500 € HT.

Que des travaux supplémentaires sont nécessaires :

- Fourniture et pose châssis vitré couloir, pour un montant de 1.356,45 €HT.

- Fourniture et pose bloc porte vitré circulation, espace dédiée ACM : 2.874,00 €HT.

Soit un total supplémentaire de 4.230,45 € HT, correspondant à 7,90 % du montant total du marché.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

DECIDE

- **DE VALIDER** l'avenant n°2 au marché de travaux de menuiseries intérieures, attribué à l'entreprise B -Agencement, pour un montant de 4.230,45 € HT.
- **DE DIRE** que les crédits sont ouverts au BP M57, opération 107.
- **DE DONNER** tout pouvoir à M. le Maire pour mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Tourrettes, les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

 Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de Tourrettes

Place de la Mairie

83 440 Tourrettes

SIRET 218 301 380 000 18

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Ent B Agencement

1576 chemin de la planquette

83130 La Garde

SIRET 804 251 882 00010

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Construction et réhabilitation d'un centre culture et jeunesse à Tourrettes

Lot N°4 : Menuiseries intérieures

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 25 novembre 2021

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 13 mois compris période de préparation

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant € HT : **53 500.00**
- Montant € TTC : **64 200.00**

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Pour rappel l'avenant n°1 a eu une incidence financière sur le marché initial à savoir : moins-value de – 1 200.43 HT soit – 1 440.52 TTC.

Le présent avenant N°2 prend en compte la mise à jour du cahier des charges, par des travaux supplémentaires.

Les incidences financières des postes pris en compte sont les suivantes :

Poste	Observations	Incidence financière en € HT
1- Fourniture et pose châssis vitré couloir		+ 1 356.45 HT
2- Fourniture et pose bloc porte vitré Circulation espace dédié ACM		+ 2 874.00 HT
Total incidence financière		+ 4 230.45 HT

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant € HT : **+ 4 230.45 €**
- Montant € TTC : **+ 5 076.54 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : 7.90 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre (cumul marché de base + incidences financières de l'avenant 2) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant € HT : **56 530.02**
- Montant TTC : **67 836.02**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(*Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.*)

A : Tourrettes le 11/07/2023.....

Signature

Camille BOUGE le Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

PRK